



Cowansville

GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-22-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1841 AFIN D'AUTORISER CERTAINES CLASSES D'USAGES RÉSIDENTIELS DANS LA ZONE Raa-11 et Raa-12

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire tenue le 4 août 2020, le *Règlement numéro 1841-22-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 afin d'autoriser certaines classes d'usages résidentiels dans la zone Raa-11 et Raa-12.*

Ledit règlement omnibus vise à autoriser les usages résidentiels de type multifamilial de 3 à 6 logements.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 18 août 2020, date à laquelle il est entré en vigueur. Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 8 septembre 2020.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA